



Commune d'Heiltz-l'Evêque

Conseil municipal du 7 juin 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le sept juin à 19 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie d'Heiltz-l'Evêque, en séance publique sous la présidence de M. NICOMETTE Michel, Maire.

Date de convocation

01/06/2024

Présents : MM. NICOMETTE Michel, NICOMETTE Emmanuel, HARLE-JACQUET Thierry, SALLEZ Sébastien, BEAUJOIN Sébastien.
Mmes GAY Martine, LANFROY Amandine, GUIHOT Sandy.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : MM. RUPPRECHT Judicaël, PLANTEGENET Marc-Antoine,
Mmes DENIS Laura.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé en conformité avec l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

M. HARLE-JACQUET Thierry a été élu secrétaire de séance.

NOMBRE DE MEMBRES

EN EXERCICE : 11
PRESENTS : 08
VOTANTS : 08

Liste des délibérations soumises au vote du conseil

- DEL2024_11** Choix géomètre pour l'établissement des plans et états parcellaires
→ Approuvée à l'unanimité
- DEL2024_12** Approbation du compte de gestion 2023 (budget eau)
→ Approuvée à l'unanimité
- DEL2024_13** Vote du compte Administratif 2023 (budget eau).
→ Approuvée à l'unanimité
- DEL2024_14** Affectation du résultat exercice 2023 sur BP 2024 (budget eau).
→ Approuvée à l'unanimité
- DEL2024_15** Vote du BP 2024 (Budget eau)
→ Approuvée à l'unanimité

Fait à Heiltz-l'Evêque, le 7 juin 2024

Le Maire

Michel NICOMETTE

